

Extrait du registre des délibérations de la commune SAINT-PAUL - FLAUGNAC
N° :2023_27

Conseillers en exercice : 17
Présents : 15 **L'an deux mille vingt-trois**
Procurations : 2 Le 09 juin 2023 à 19h00
Votants : 17 Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-PAUL - FLAUGNAC**
Pour : 14 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de
Contre : 0 Flaugnac, sous la présidence de Michel RESSEGUIE, Maire.
Abstentions : 3

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/06/2023

Présents : ALBOUYS Jean-Christophe, CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : RINGOOT Marie-Claude, ROBERTIES Sébastien.

Absents excusés :

A été désignée secrétaire : CARLES Éric.

Objet : Attribution du marché de travaux "Rénovation Ancien Logement de Saint Etienne"

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation pour le marché de travaux "Rénovation Ancien Logement de Saint Etienne".

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13/03/2023 pour l'ouverture des plis et le 27/03/2023 pour l'attribution des lots et qu'au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation, elle a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

LOT N°	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Gros Œuvre - Terrassement - VRD	SARL BATI-SYSTEM	26 193,35 €
2	Charpente – Couverture – Zinguerie	SARL EVOBOIS	9 727,50 €
3	Menuiseries Extérieures	ETS TRIVIS Francis	33 497,00 €
4	Chauffage	ETS CARMONA Yann	13 051,00 €
5	Electricité	ELECTISSE CONCEPT	15 994,00 €
6	Plomberie - Sanitaires	ETS CARMONA Yann	10 926,15 €
7	Revêtements Sols Collés	SARL POUSSOU	2 918,00 €
8	Revêtements Scellés Sols et Murs	SARL LACAZE	2 913,00 €
9	Cuisine - Ameublement	ETS CARMONA Yann	10 440,00 €
10	Plâtrerie – Isolation – Faux Plafonds	SARL DESCOULS	29 000,00 €
11	Peintures – Finitions – Nettoyage	C&T DECORS	18 205,42 €
		TOTAL HT	172 865,42 €

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_027-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'autoriser** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation de ce marché.

Reçue en préfecture le : 12 JUIN 2023
Publiée par affichage le : 12 JUIN 2023

Fait et délibéré le 09 juin 2023
Pour Copie conforme,

Le Maire,

Michel RESSEGUIE



PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_027-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune SAINT-PAUL - FLAUGNAC
N° :2023_28

Conseillers en exercice :	17	
Présents :	15	L'an deux mille vingt-trois
Procurations :	2	Le 09 juin 2023 à 19h00
Votants :	17	Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PAUL - FLAUGNAC
Pour :	17	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de
Contre :	0	Flaugnac, sous la présidence de Michel RESSEGUIE, Maire.
Abstentions :	0	

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/06/2023

Présents : ALBOUYS Jean-Christophe, CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : RINGOOT Marie-Claude, ROBERTIES Sébastien.

Absents excusés :

A été désignée secrétaire : CARLES Éric.

Objet : Vente de « petit espace communal » attenant au chemin Lieudit Lard, Flaugnac

Monsieur le Maire expose la demande d'achat d'un petit espace communal lieudit Lard émanant de M HARDOUIN Thibaut. Ce petit espace communal jouxte sa maison d'habitation et n'est plus à l'usage du public.

M HARDOUIN Thibaut souhaite acquérir ce petit espace communal attenant au chemin lieudit Lard, Flaugnac et jouxtant sa propriété parcelle H n°534.

Monsieur le Maire indique que ces demandes nécessitent un arrêté de mise à l'enquête désignant un commissaire enquêteur, l'objet de l'enquête, la date à laquelle celle-ci sera ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** les conditions ci-dessus exposées, permettant cette vente dans le hameau de Lard, Flaugnac.
- **De se prononcer** favorablement sur le projet d'arrêté et **de nommer** un commissaire enquêteur.

Reçue en préfecture le : 12 JUIN 2023
Publiée par affichage le : 12 JUIN 2023

Fait et délibéré le 09 juin 2023
Pour Copie conforme,

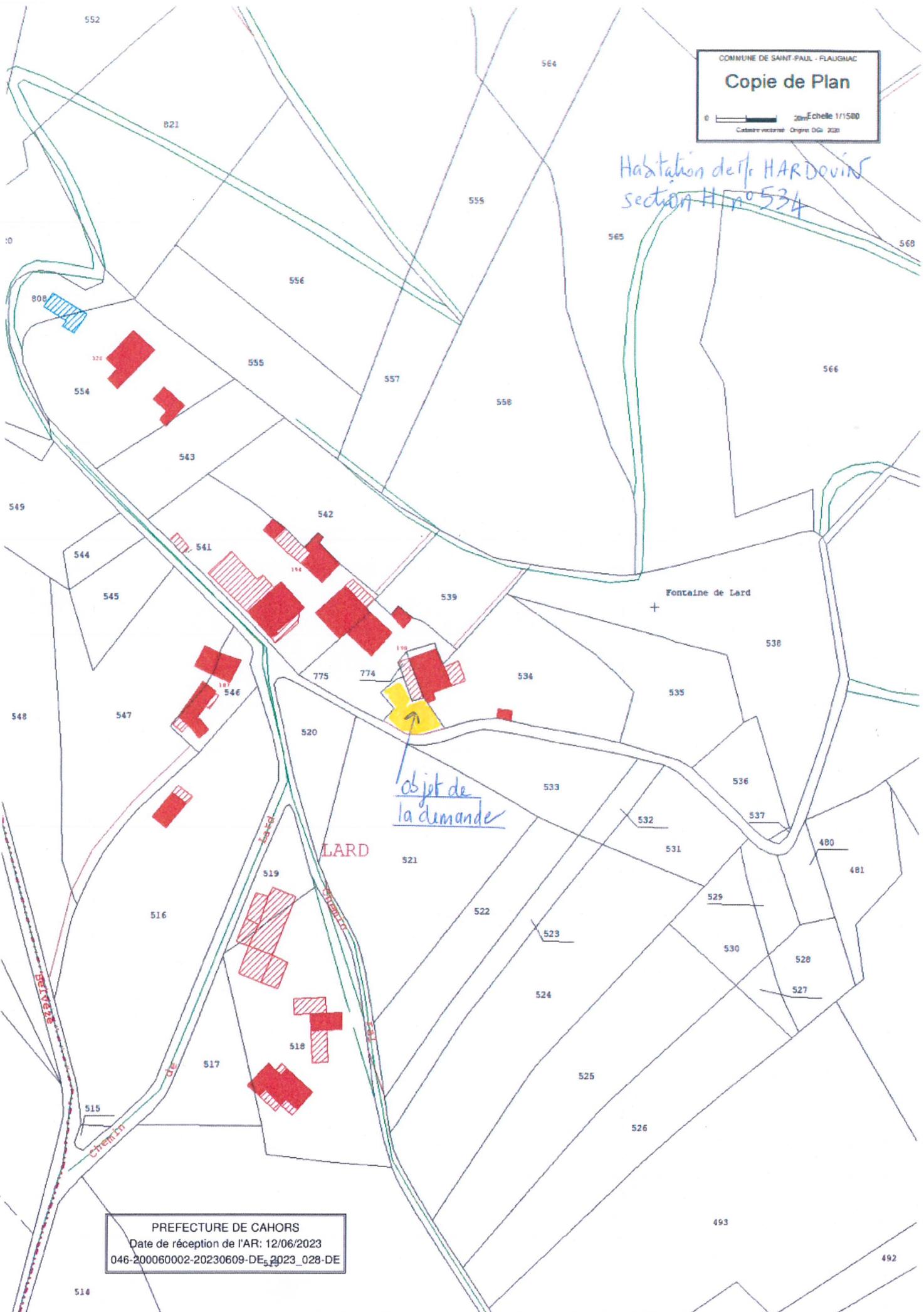
Le Maire,

Michel RESSEGUIE

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_028-DE

COMMUNE DE SAINT-PAUL - FLAUGHAC
Copie de Plan
Echelle 1/1500
Cadastre vectoriel Origine DG 2020

Habitation de Mr HARDOUIN
section H n° 534



PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_028-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune SAINT-PAUL - FLAUGNAC
N° :2023_29

Conseillers en exercice :	17	
Présents :	15	L'an deux mille vingt-trois
Procurations :	2	Le 09 juin 2023 à 19h00
Votants :	17	Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PAUL - FLAUGNAC
Pour :	17	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de
Contre :	0	Flaugnac, sous la présidence de Michel RESSEGUIE, Maire.
Abstentions :	0	

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/06/2023

Présents : ALBOUYS Jean-Christophe, CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : RINGOOT Marie-Claude, ROBERTIES Sébastien.

Absents excusés :

A été désignée secrétaire : CARLES Éric.

Objet : Vente d'une portion de passage communal lieudit impasse du Château à Flaugnac

Monsieur le Maire expose la demande d'achat d'une portion de passage communal lieudit impasse du château à Flaugnac, demande émanant d'un client de l'agence immobilière Marin de Castelnau-Montratier. En effet cette portion de passage communal se situe entre trois parcelles F n° 481 (terrasse avec cave), F n° 483 (jardin en terrasse) et F 488 (Château de Flaugnac).

Ce futur acquéreur souhaite bénéficier de cette portion de passage communal. Cela n'impacte pas l'accès aux parcelles voisines et doit permettre un entretien et un embellissement des espaces verts concernés.

Monsieur le Maire indique que cette demande nécessite un arrêté de mise à l'enquête désignant un commissaire enquêteur, l'objet de l'enquête, la date à laquelle celle-ci sera ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** les conditions ci-dessus exposées, permettant cette vente lieudit impasse du château à Flaugnac,
- **De se prononcer** favorablement sur le projet d'arrêté afin de nommer un commissaire enquêteur.

Reçue en préfecture le : 12 JUIN 2023
Publiée par affichage le : 12 JUIN 2023

Fait et délibéré le 09 juin 2023
Pour Copie conforme,


Michel RESSEGUIE

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_029-DE

Département :
LOT

Commune :
SAINT-PAUL - FLAUGNAC

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Service Départemental des Impôts
Fonciers
83 Rue Victor Hugo 46009
46009 CAHORS CEDEX
tél. 05-65-20-33-34 -fax
sdif.lot@dgfip.finances.gouv.fr

Section : F
Feuille : 000 F 02

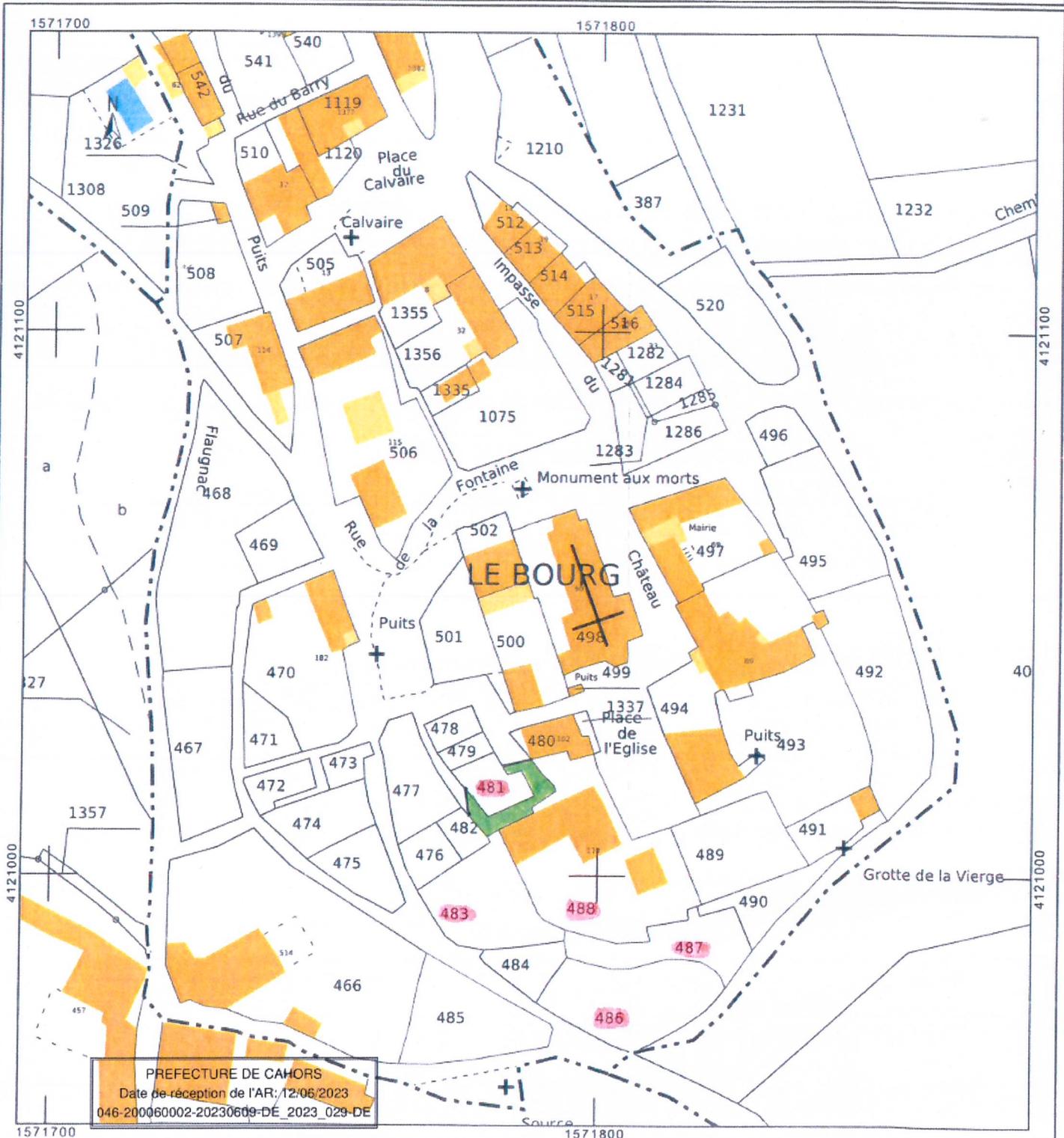
Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/06/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Extrait du registre des délibérations de la commune SAINT-PAUL - FLAUGNAC
N° :2023_30

Conseillers en exercice : 17
Présents : 15 **L'an deux mille vingt-trois**
Procurations : 2 Le 09 juin 2023 à 19h00
Votants : 17 Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-PAUL - FLAUGNAC**
Pour : 17 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de
Contre : 0 Flaugnac, sous la présidence de Michel RESSEGUIE, Maire.
Abstentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/06/2023

Présents : ALBOUYS Jean-Christophe, CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : RINGOOT Marie-Claude, ROBERTIES Sébastien.

Absents excusés :

A été désignée secrétaire : CARLES Éric.

Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire indique qu'après avis de la Commission Finances du 05 juin 2023, les propositions d'attribution de subventions sont les suivantes :

	Nom de l'association	Total subventions 2023
1	Amicale Sapeurs-Pompiers	350,00 €
2	Association Le Cap	500,00 €
3	Association Donneurs de Sang	100,00 €
4	Association Parents d'élèves	1 600,00 €
5	Club Saint Vincent Flaugnac	200,00 €
6	Club du sourire Saint-Paulois	200,00 €
7	Club Olympique Castelnau	500,00 €
8	Comité des Fêtes Capmié	300,00 €
9	Comité des Fêtes Flaugnac	750,00 €
10	Comité des Fêtes Saint-Paul	750,00 €
11	Comité des Fêtes Saint-Etienne	350,00 €
12	Foyer Rural	650,00 €
13	FNACA (Castelnau)	100,00 €
14	Mutuelle Entraide	260,00 €
15	Pétanque Flaugnacoise	350,00 €

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
046-200060002-20230609-DE_2023_030-DE

16	Quercy Images Club Photo	200,00 €
17	Soc. Pêche Pisciculture	150,00 €
18	Société de Chasse Flaugnac	200,00 €
19	Société de Chasse Saint-Paul	200,00 €
20	Trotte Cailloux	200,00 €
21	Union Sportive Saint-Pauloise	850,00 €
22	Coopérative Scolaire Flaugnac	450,00 €
23	Coopérative Scolaire Saint-Paul	450,00 €
24	Rallye Saint Paulois	350,00 €
25	Chemins en Quercy	100,00 €
26	Jeux et Compagnie (Ludothèque)	200,00 €
27	Le Troisième Lieu – Café Rural Associatif	200,00 €
28	Les Restos du cœur	200,00 €
29	Le Secours Populaire Français	200,00 €
30	Pétanque Saint Pauloise	200,00 €
31	Jeunes Agriculteurs Lot	0,00 €
32	Office National des Combattants & Victimes de Guerre	100,00 €
33	Association Corps et Harmonie	100,00 €
34	Santé en Quercy Blanc	1 200,00 €
25	Association Musiques en Sud Quercy	300,00 €
	TOTAL	12 810,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'adopter** l'attribution de ces subventions.

Reçue en préfecture le : 12 JUIN 2023
 Publiée par affichage le : 12 JUIN 2023

Fait et délibéré le 09 juin 2023
 Pour Copie conforme,

Le Maire,

 Michel RESSEGUIE

PREFECTURE DE CAHORS
 Date de réception de l'AR: 12/06/2023
 046-200060002-20230609-DE_2023_030-DE